

Offre de stage

Elaboration du plan intercommunal de sauvegarde

Créée au 1er janvier 2014, la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans se compose de 16 communes s'étalant sur 268,4 km² et compte 9932 habitants. Elle se situe au cœur du département de l'Ardèche, du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ardèche Méridionale et du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, et aux portes du bassin économique de l'agglomération Aubenas/Vals-les-Bains. A mi-chemin entre le massif central et la vallée du Rhône, elle est uniquement desservie par des axes de communication routiers, et notamment par la RN102 traversant le territoire de Lalevade-d'Ardèche/Prades à Mayres. Elle se caractérise par sa ruralité, un fonctionnement multi-polarisé lié à un découpage par vallée et un relief marqué, ainsi que par une forte saisonnalité.

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans s'engage dans une démarche de prévention des risques et d'amélioration de la résilience du territoire face aux événements majeurs (inondations, tempêtes, canicule, mouvements de terrain, etc.). Conformément à la réglementation et dans un objectif de mutualisation intercommunale, la collectivité souhaite élaborer un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Ce document doit permettre de coordonner les moyens humains et matériels du territoire, en articulation avec les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des communes membres et les dispositifs préfectoraux.

Missions

Encadré(e) par la responsable du pôle développement territorial, et en lien direct avec le directeur de la communauté de communes, ainsi qu'avec les communes et les partenaires institutionnels, le/la stagiaire aura pour mission de :

- Définir une stratégie d'élaboration du PICS avec un plan d'actions précis et planifié
- Présenter et faire valider cette stratégie auprès de la direction et des élus
- Réaliser un état des lieux des PCS existants au sein des 16 communes
- Recenser les risques majeurs à l'échelle intercommunale à partir des documents réglementaires
- Organiser une concertation avec les communes et les services opérationnels
- Proposer une organisation intercommunale de crise (fiche annuaire, logistique, lieux de repli, cartographies, moyens mobilisables, conventions de partenariat et de mutualisation, etc.) ainsi que les modalités de coordination avec les communes membres
- Identifier les rôles et responsabilités des élus et agents communautaires
- Rédiger le Plan Intercommunal de Sauvegarde
- Compléter le Plan de Continuité d'Activité (PCA) en lien avec le PICS
- Élaborer des supports de communication (fiches réflexes, annuaire, schémas organisationnels)
- Préparer un exercice de simulation de crise

Profil

- Niveau requis : Master 1 ou 2 – Gestion des risques, aménagement du territoire, géographie, urbanisme, administration publique ou domaines connexes
- Connaissances en gestion des risques, sécurité civile, fonctionnement des collectivités territoriales
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle, autonomie, rigueur
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint)
- Maîtrise des logiciels SIG notamment QGIS

Contacts

Envoyer un dossier de candidature complet (CV et lettre de motivation) au format PDF, nommés comme suit : CV_NOM_Prénom_Poste.pdf/LM_NOM_Prénom_Poste.pdf

Adresser votre candidature et CV à :

M. le Président de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans
Château de Blou 12, rue du Pouget
07330 THUEYTS

Par mail : claire.delorme@asv-cdc.fr

Renseignements : Claire DELORME au 04.75.89.01.48

Conditions et amplitudes horaires

- Durée du stage : 4 à 6 mois
- Période : À partir de février 2026
- Temps plein (35h/semaine)
- Basé au siège de la communauté de communes à Thueyts
- Déplacements ponctuels à prévoir dans les communes du territoire (permis B indispensable, véhicule de service partagé)
- Encadrement par la responsable du pôle développement territorial
- Indemnisation selon réglementation en vigueur